



LE CERCLE DES PHÉNIX

Procédure de soumission et de sélection des candidatures

La présentation d'un candidat pour une nomination au *Cercle des Phénix des Phénix de l'environnement* doit faire état de manière succincte de son engagement indéfectible à la cause de l'environnement et de ses réalisations majeures.

Le candidat doit demeurer au Québec et y avoir travaillé au cours de sa vie active.

Le document de présentation doit contenir les informations suivantes :

- Nom, titre, lieu de travail, numéro de téléphone et adresse courriel du candidat proposé.
- Nom, titre, lieu de travail, numéro de téléphone et adresse courriel de la personne qui propose le candidat.
- Un texte d'un maximum d'une page présentant les réalisations du candidat.

Toutes les candidatures reçues sont soumises au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour fins de vérification de la conformité environnementale du candidat.

Les candidatures sont ensuite soumises au jury de qui relève la sélection finale. Le jury des *Phénix de l'environnement* est indépendant de l'organisation et composé de sept représentants reconnus du milieu de l'environnement et de secteurs d'activités connexes.

La personne ayant soumis la candidature ainsi que le candidat sélectionné sont avisés du choix du jury à la suite du processus de sélection (vers la fin avril).

La personnalité sélectionnée sera reconnue publiquement à l'occasion de la cérémonie de remise des prix des *Phénix de l'environnement* prévue pour le début du mois de juin 2010, au Salon rouge de l'Assemblée nationale à Québec.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Sophie Bergeron, coordonnatrice, en composant le (514) 987-8094 ou, par courriel, à info@phenixdelenvironnement.qc.ca .